

MEDEF Actu-Eco - n° 277

Semaine du 20 au 24 février 2017



SOMMAIRE

FRANCE

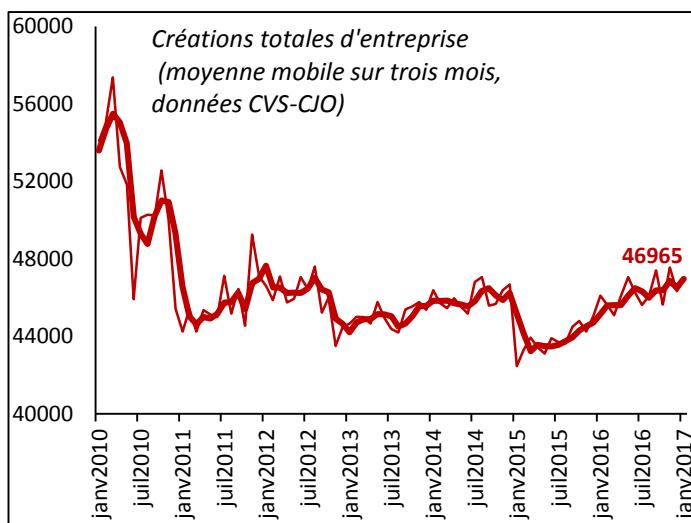
1. **Créations d'entreprise en janvier 2017** : +1,5% sur un mois, +7,7% sur un an en moyenne mobile sur trois mois (+7,5% hors micro-entrepreneurs)
2. **Prix à la consommation en janvier 2017** : -0,2% sur un mois, +1,3% sur un an (+10,3% pour les prix énergétiques, +0,7% pour l'inflation sous-jacente)
3. **Climat des affaires en février 2017** : confirmation de l'embellie depuis décembre 2016, indicateurs au-dessus de la normale
4. **Consommation d'énergie dans l'industrie manufacturière** : stabilité depuis la crise malgré une progression de +7,5% de la production
5. **Focus sur l'innovation** : 48% de sociétés innovent ; l'exportation et le partenariat, deux déterminants clefs de l'innovation

INTERNATIONAL

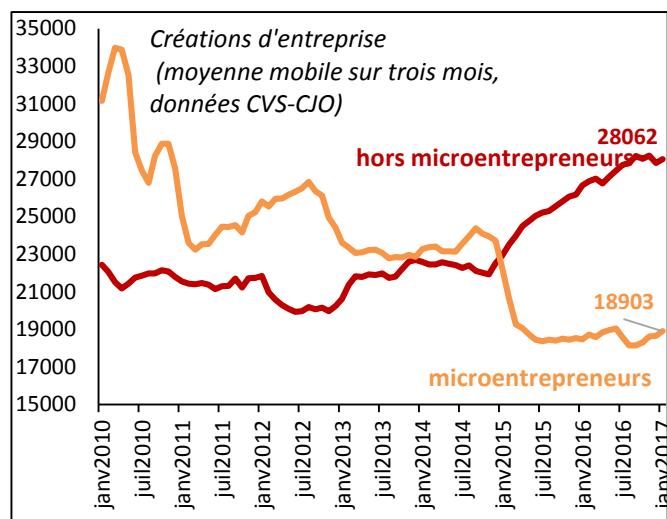
6. **Climat des affaires en Allemagne en février 2017** : amélioration de la situation courante, rebond des anticipations à six mois
7. **Tendances récentes des marchés** : raffermissement des marchés actions, affaiblissement de l'euro

1. Créations d'entreprise en janvier 2017 : +1,5% sur un mois, +7,7% sur un an en moyenne mobile sur trois mois (+7,5% hors micro-entrepreneurs)

* *Les créations d'entreprise, tous types d'entreprises confondus, ont progressé de +1,5% en janvier 2017* (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables), après -2,6% en décembre 2016. Cette hausse de janvier recouvre un **rebond des créations hors micro-entrepreneurs** (+1,1%, après -2,9%), et **plus encore des immatriculations de micro-entrepreneurs** (+2% après -2,1%).



* *En moyenne sur les trois derniers mois connus* (novembre et décembre 2016, janvier 2017), le nombre de créations d'entreprise en données brutes s'est accru de **+7,7% par rapport aux trois mêmes mois de l'année 2016**. Cette hausse concerne tous les types d'entreprises : les micro-entrepreneurs (+6,4%), les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+7,5%), les sociétés (+9,3%).



Source : INSEE

Par grande famille d'activité, toujours en moyenne sur trois mois, cette **progression sur un an** recouvre :

- une **baisse dans la construction** (-2,2%), secteur représentant 10,2% de l'ensemble des créations d'entreprise ;
- une **hausse modeste dans le commerce** (+0,8%), qui totalise 16,3% des créations ;
- une **augmentation dans l'industrie** (+6,3%), qui représente 4,3% des créations. La hausse est de +2,2% **dans le seul secteur manufacturier** (845% des créations d'entreprises industrielles) ;
- une **hausse de +11,3% dans les services marchands**, représentant 56% du nombre total des créations. Tous les secteurs ont enregistré

une augmentation des créations d'entreprise, avec des amplitudes variables, de +4,1% dans les services aux ménages (15% des créations dans les services) à +10,4% dans les activités de soutien aux entreprises (43% des créations dans les services) et +30% dans le transport-entreposage (12% des créations dans les services).

*Sur les **douze derniers mois** (février 2016-janvier 2017), **559 637 entreprises ont été créées**, en progression de **+6,2% par rapport aux douze mois précédents**. Cet accroissement est surtout porté par les créations hors micro-entrepreneurs, dont les immatriculations sur 12 mois repartent à la hausse en glissement annuel (+1,4%) pour la première fois depuis deux ans. Elles ont représenté 40,2% des créations totales d'entreprise au cours des douze derniers mois (42,1% un an auparavant).

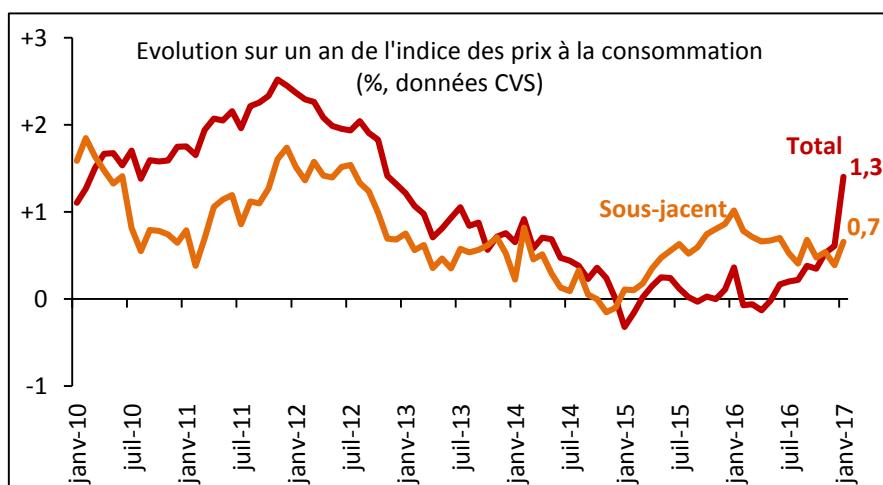
2. Prix à la consommation en janvier 2017 : -0,2% sur un mois, +1,3% sur un an (+10,3% pour les prix énergétiques, +0,7% pour l'inflation sous-jacente)

* Selon les chiffres définitifs de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a reculé de **-0,2% en données brutes en janvier 2017**, après +0,3% en décembre 2016. **En données corrigées des variations saisonnières, il s'est accru de +0,7%**, après +0,1% en décembre. Sur un an, les prix ont augmenté de +1,3%.

Cette baisse de -0,2% recouvre des évolutions contrastées selon les catégories de biens et services : -2,4% des prix des produits manufacturés (-0,3% sur un an), moins marquée qu'en janvier 2016 (-3%) les soldes ayant commencé plus tardivement cette année ; léger repli de -0,1% des prix des services (+0,9% sur un

an) en partie saisonnier (activités touristiques après les vacances de fin d'année) ; hausse de +0,4% des prix de l'alimentation, du fait essentiellement de l'accélération des prix des produits frais (+1,3% sur un an), forte accélération des prix de l'énergie à +4,5% (+10,3% sur un an), dont +7,5% pour les produits pétroliers (+19,9% sur un an).

L'inflation sous-jacente -hausse des prix hors tarifs publics (électricité, gaz, tabac, etc.) et produits à prix volatils (produits pétroliers, produits laitiers, viande, etc.) - a été de **+0,4%** en janvier, après -0,1% en décembre 2016. Sur un an, elle a été de +0,7%.



Source : INSEE

* Entre octobre 2016 et janvier 2017, les prix ont progressé de +0,9% (+3,6% l'an), après +0,1% entre juillet et octobre 2016. Ce fort rebond recouvre :

- une **accélération marquée des prix de l'énergie (+7%, soit +31,8% en rythme annualisé)** dont +13,2% pour les seuls produits pétroliers ;
- un **repli de -0,2% (-0,9% l'an) des prix des produits manufacturés**, dont -1,9% pour les articles d'habillement-chaussure, -0,4%

pour les produits de santé, +0,6% pour les voitures neuves;

- une **stabilité des prix des services** (dont -1,5% pour les prix des transports et communications, +0,3% pour les loyers, 0% pour les services de santé, +0,7% pour les transports et les télécommunications) ;
- une **progression de +0,8% des prix des produits alimentaires** (dont +5% pour les seuls produits frais, soit +21% l'an).

Evolution de l'indice des prix à la consommation (%, janvier 2017)

	sur un mois	sur un an
Total	-0,2	+1,3
Sous-jacent	+0,4	+0,7
Energie, dont :	+4,5	+10,3
Produits pétroliers	+7,5	+19,9
Alimentation, dont :	+0,4	+1,3
Produits frais	+2,8	+9,0
Produits manufacturés, dont :	-2,4	-0,3
Habillement et chaussures	-12,4	+5,1
Produits de santé	-0,1	-2,5
Services, dont :	-0,1	+0,9
Loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères	0,0	+0,3
Services de santé	+0,2	+0,3
Transports	-3,5	+1,2
Communications	-3,4	-1,1

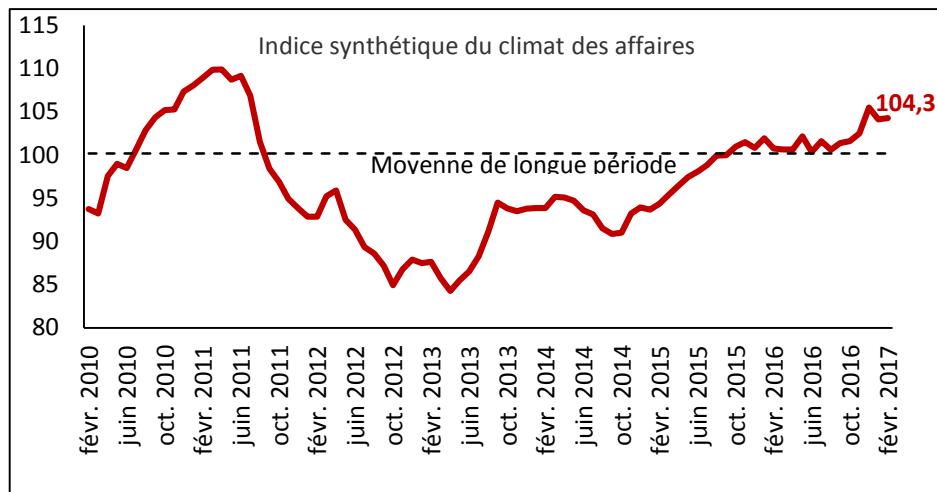
Source : INSEE

3. Climat des affaires en février 2017 : confirmation de l'embellie depuis décembre 2016, indicateurs au-dessus de la normale

* Selon les dernières enquêtes de conjoncture publiées par l'INSEE, *le climat des affaires en France « reste favorable » en février 2017*. L'indice synthétique s'est stabilisé, confirmant l'embellie depuis décembre 2016. Il dépasse de

plus de quatre points sa moyenne de longue période.

L'indicateur de retournement reste dans la zone indiquant « *un climat conjoncturel favorable* ».



Source : INSEE

*Dans le détail :

- l'indicateur du climat dans *l'industrie manufacturière* gagne un point, se situant **à son plus haut niveau depuis juin 2011**, nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. Si le solde d'opinion sur l'activité passée s'est un peu réduit, celui sur les perspectives personnelles remonte pour le troisième mois consécutif, atteignant son plus haut depuis janvier 2008. Les soldes sur les carnets de commandes augmentent légèrement, au-dessus de la normale. La légère hausse de l'indice du climat d'ensemble dans l'industrie tient à *l'amélioration dans le secteur des biens d'équipement*, du fait notamment du solde sur les carnets de commandes. L'indicateur est au plus haut depuis l'été 2011 dans l'industrie des machines et équipements, ainsi que les équipements électriques. En revanche, le climat s'altère un peu dans les produits informatiques, électroniques et optiques. *Le climat se maintient « nettement au-*

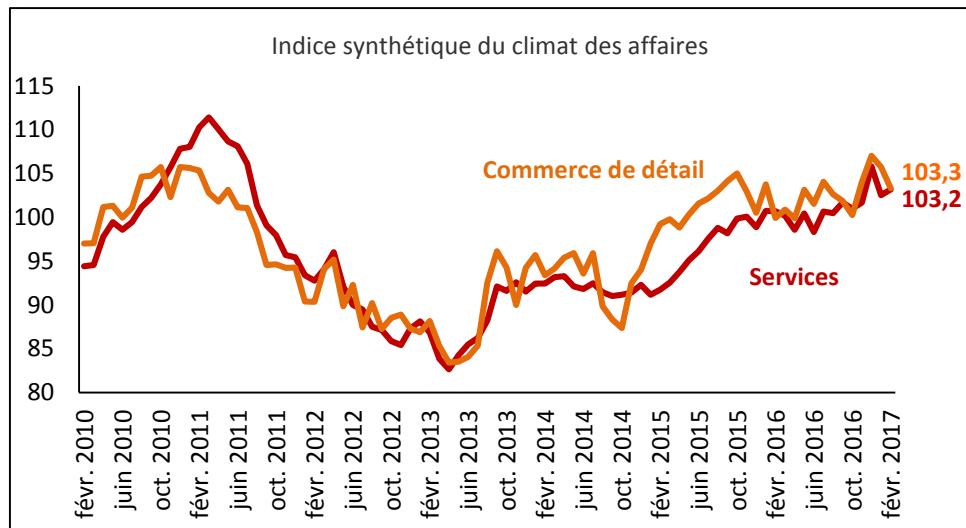
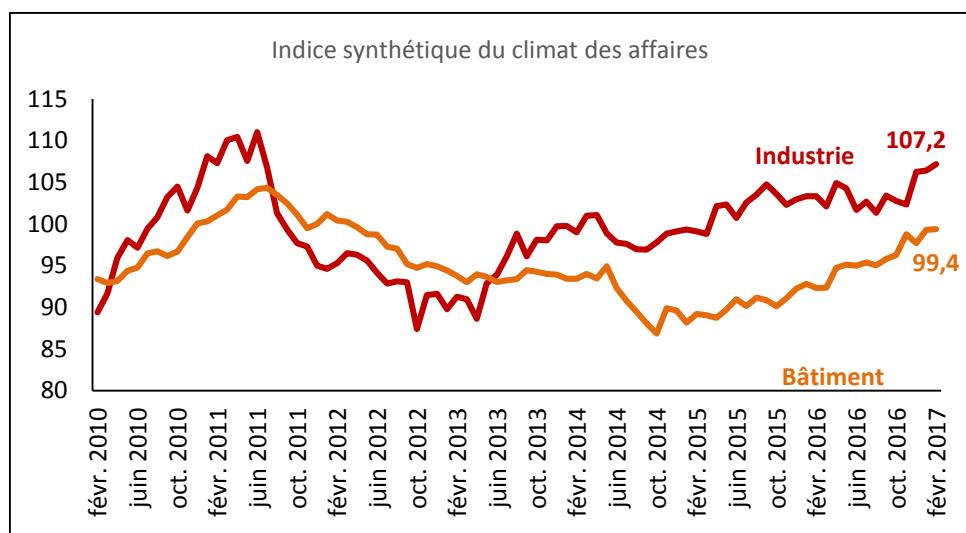
dessus de la normale » dans les matériels de transport (baisse du solde sur les activités passées, hausse des perspectives de production) **et dans « les autres industries »** (poursuite de l'éclaircie dans la chimie au plus haut depuis mai 2006, légère amélioration dans le papier et le bois, stabilité au-dessus de la normale dans l'habillement – textile- cuir, repli dans la métallurgie) ;

- **dans le bâtiment, le climat des affaires est stable**, juste en dessous de sa moyenne de long terme. Le solde sur l'activité passée se replie, après avoir atteint en janvier son plus haut depuis juillet 2011, mais demeure au-dessus de sa moyenne de long terme. Le solde d'opinions sur l'activité prévue est quasiment stable, également au-dessus de sa moyenne de long terme. Les entrepreneurs sont moins nombreux qu'en janvier à indiquer une baisse de l'emploi passé, mais plus nombreux à anticiper une dégradation de l'emploi ;

- **dans les services, le climat des affaires reste favorable, avec un indicateur synthétique stable** entre janvier et février, au-dessus de sa moyenne de long terme. Cette stabilité concerne les perspectives de demande et d'activité, les effectifs passés et prévus, les prix. Par secteur, elle concerne le **transport routier** (amélioration de soldes sur l'activité passée, baisse des perspectives de la demande), l'**information – communication** (hausse des soldes relatifs à l'activité et aux effectifs prévus), les services administratifs et de soutien où le climat reste bien orienté. Le climat s'améliore légèrement dans l'**hébergement – restauration** (demande prévue et perspectives mieux orientées) et se redresse dans les **activités spécialisées, scientifiques et techniques**.

En revanche, il s'altère dans les **activités immobilières** (-3 points), légèrement en dessous de sa moyenne (repli des soldes relatifs à l'activité, la demande et les effectifs) ;

- **le climat des affaires se détériore dans le commerce et la réparation automobile.** L'indice synthétique perd trois points mais demeure au-dessus de sa moyenne de longue période. Les perspectives d'activité sont moins bien orientées et les soldes sur l'emploi au-dessous de leur moyenne. Cette vision globale recouvre un climat des affaires toujours favorable dans la réparation automobile et une dégradation dans le commerce de détail (les détaillants sont moins nombreux à souhaiter augmenter leurs commandes).



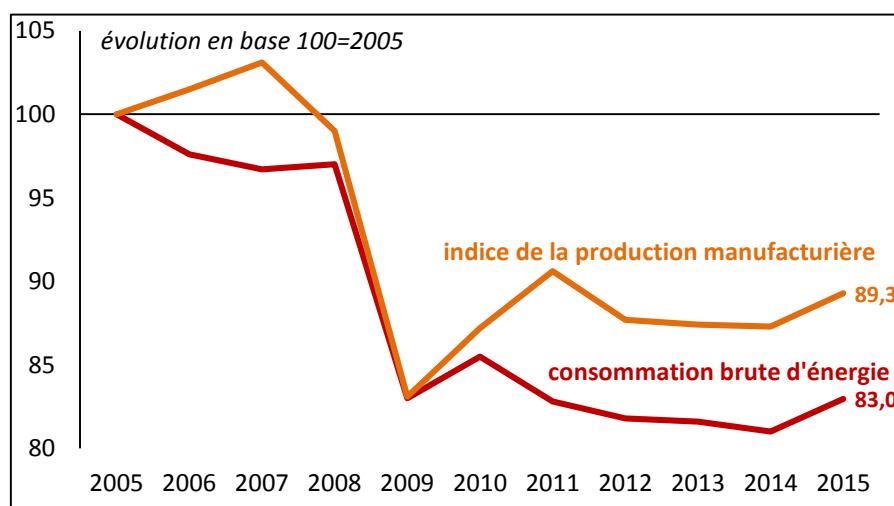
Source : INSEE

4. Consommation d'énergie dans l'industrie manufacturière : stabilité depuis la crise malgré une progression de +7,5% de la production

* Selon l'*Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie* en 2015, **la consommation brute d'énergie a augmenté de +2,4% entre 2014 et 2015**, pour atteindre 36,3 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Tep). **Cette hausse a été identique à celle de la production manufacturière** (+2,3%). Les secteurs les plus énergivores sont l'industrie chimique et pharmaceutique (29% du total) et celle de la métallurgie et de la fabrication des produits métalliques (26%). Suivent loin derrière les industries agroalimentaires (14%), les secteurs du caoutchouc -plastiques-minéraux non métalliques (13%), du bois-papier-imprimerie (11%), des biens d'équipement et des matériels de transport (5%). Du fait du recul des prix des produits pétroliers, du

gaz et du charbon, **la facture énergétique des industriels a baissé de -4,5%** (14,5 milliards d'euros) pour la **troisième année consécutive**.

* **Entre 2005 et 2015**, la consommation d'énergie dans l'industrie a enregistré une **baisse de -17%, davantage que la production manufacturière** (-11%). Le découplage est particulièrement net depuis la crise : **entre 2009 et 2015, la consommation d'énergie de l'industrie est restée inchangée alors que la production a progressé de +7,5%**. Ce secteur qui représente environ 20 % de la consommation finale énergétique française a réalisé des progrès significatifs en matière d'optimisation de l'usage de la ressource énergétique dans ses processus de production.

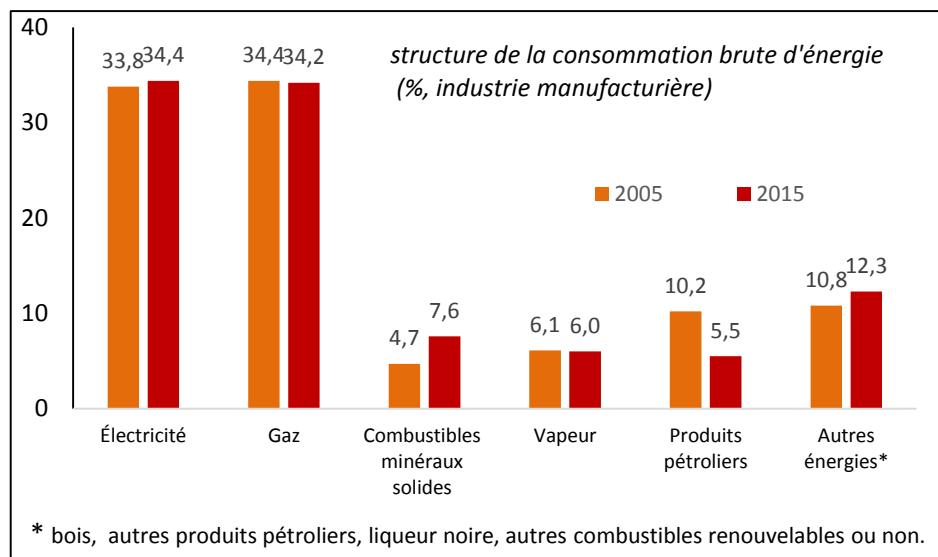


Source : INSEE Focus, n° 76 (9 février 2017)

* **Entre 2005 et 2015, la part du pétrole dans la consommation énergétique de l'industrie a été presque réduite de moitié** (de 10,2 à 5,5%), au profit des combustibles minéraux solides et des « autres énergies » (bois, autres combustibles

renouvelables et non renouvelables, liqueur noire).

Toutefois, **le gaz et l'électricité restent les énergies les plus consommées, à part égale** (34% du total pour chacune d'entre elles).



Source : INSEE Focus, n° 76 (9 février 2017)

*
* *

Les résultats de cette enquête appellent deux remarques.

-L'industrie a sensiblement réduit ses émissions de CO₂ au cours des dernières années, notamment par un recours moins important au pétrole. Son **mix énergétique** reste toutefois marqué par une relative stabilité qui confirme la nécessité d'assurer une continuité d'approvisionnement. **La diversification du mix induite par la transition énergétique ne peut reposer que sur des évolutions technologiques** dont la mise en œuvre et les effets s'inscrivent nécessairement dans la durée.

-Les évolutions favorables des marchés qui expliquent la baisse de la facture énergétique des industriels sont en train de se retourner (remontée des prix du pétrole et du gaz). **Il**

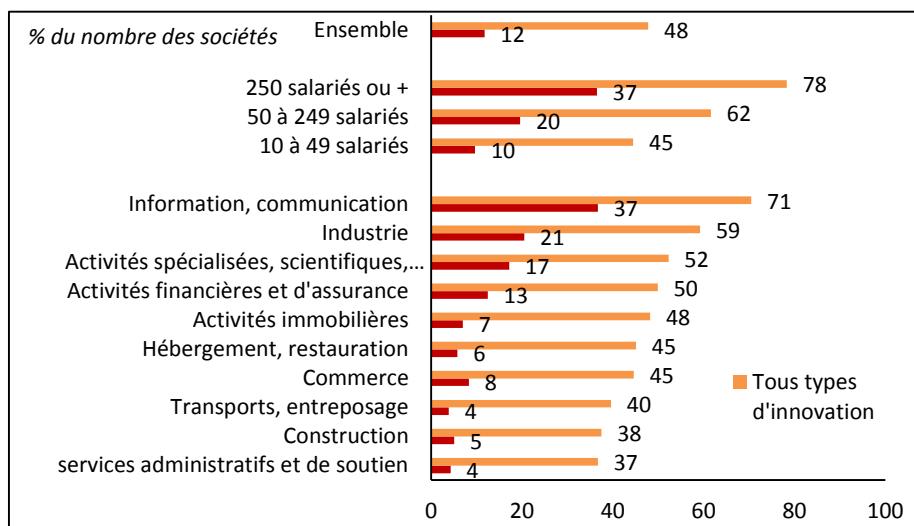
importe que le financement de la transition énergétique ne pénalise pas les secteurs industriels fortement consommateurs et exposés à la concurrence internationale. C'est le sens de la politique de l'Allemagne qui accompagne sa transition énergétique en veillant à préserver la compétitivité des industries les plus énergivores.

En France, où l'avantage historique de compétitivité énergétique s'est atténué ces dernières années, **la loi relative à la transition énergétique traduit une prise de conscience de l'enjeu**, avec la mise en place de dispositions visant à réduire l'impact de la transition énergétique pour les secteurs énergie-intensifs (abattements ou exemptions de coûts de réseaux, de financement des énergies renouvelables). Il importe de **poursuivre cette politique dans ses modalités et dans la durée**.

5. Focus sur l'innovation : 48% de sociétés innovent ; l'exportation et le partenariat, deux déterminants clefs de l'innovation

L'**Enquête communautaire sur l'innovation** est une enquête menée tous les deux ans auprès des sociétés du secteur marchand non agricole de 10 salariés et plus dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. L'INSEE vient de publier les **résultats de l'enquête de 2014** pour la France, dont six méritent d'être soulignés.

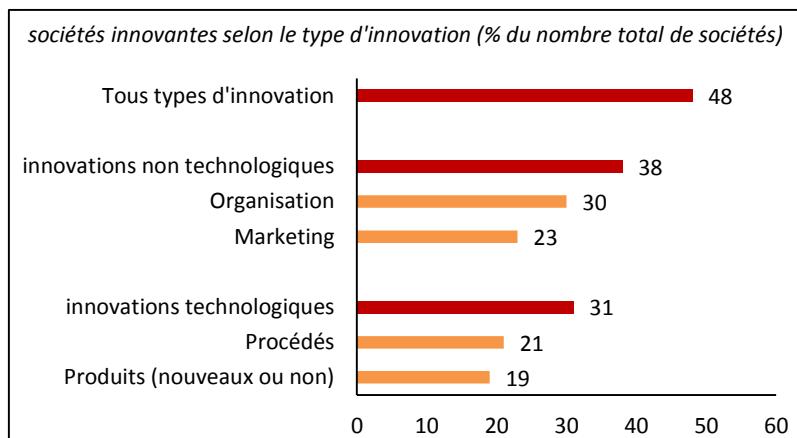
* *Entre les enquêtes de 2012 et 2014, 48% des sociétés de 10 salariés et plus ont innové*, qu'il s'agisse d'innovations technologiques ou d'innovations non technologiques. Sur un champ comparable, **la part des sociétés innovantes a augmenté**, la hausse étant tirée par les innovations technologiques.



Source : INSEE Première, n° 1635 (février 2017)

* **Les innovations non technologiques sont les plus fréquentes**, réalisées par **38%** des sociétés : **modes d'organisation** (méthodes de travail et de prise de décision, amélioration des processus, relations externes), **stratégies de vente** (modes de promotion, stratégies de tarification, méthodes de ventes ou de distribution, design...). Les **innovations technologiques**, « cœur de

l'innovation, étant le plus directement liées à la production » ont été le fait de 31% des sociétés entre 2012 et 2014, qu'il s'agisse d'**innovations en procédés ou en produits** (déjà proposés ou non sur le marché). L'innovation en procédés concerne 21% des sociétés, l'innovation en produits 19% (12% ont introduits un produit nouveau sur le marché).

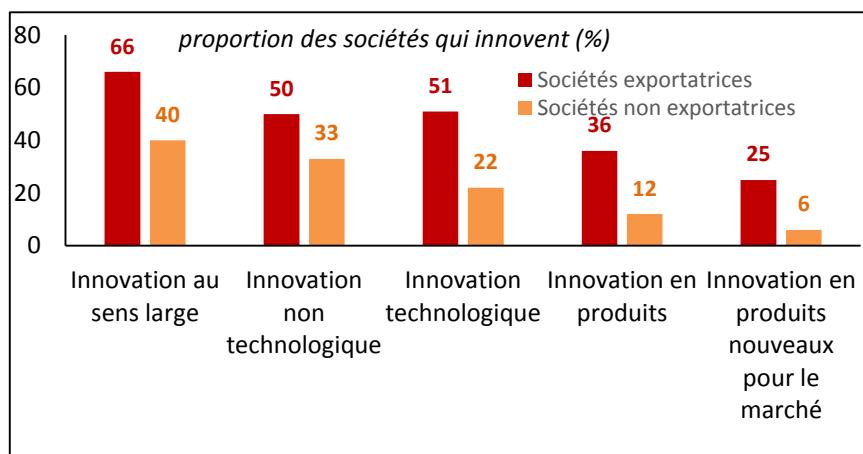


Source : INSEE Première, n° 1635 (février 2017)

* *Le secteur d'activité et la taille sont des déterminants majeurs de la propension à innover.* L'information-communication et l'industrie sont les **secteurs** les plus innovants (respectivement 71% et 59% des sociétés), notamment en matière d'innovations technologiques, en particulier pour introduire des produits nouveaux sur le marché (37% et 21%). La propension à innover s'accroît aussi avec la **taille des sociétés** : elle concerne 45% des sociétés de 10 à 49 salariés et 78% de celles de 250 salariés et plus. De même, *l'appartenance à un groupe* est associée à une plus forte propension à innover.

* **Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres** : 66% d'entre elles ont innové entre 2012 et 2014, contre 40% des sociétés dont le marché est national. En particulier, 25% des sociétés exportatrices ont introduit de produits nouveaux sur le marché contre 6% des sociétés non exportatrices.

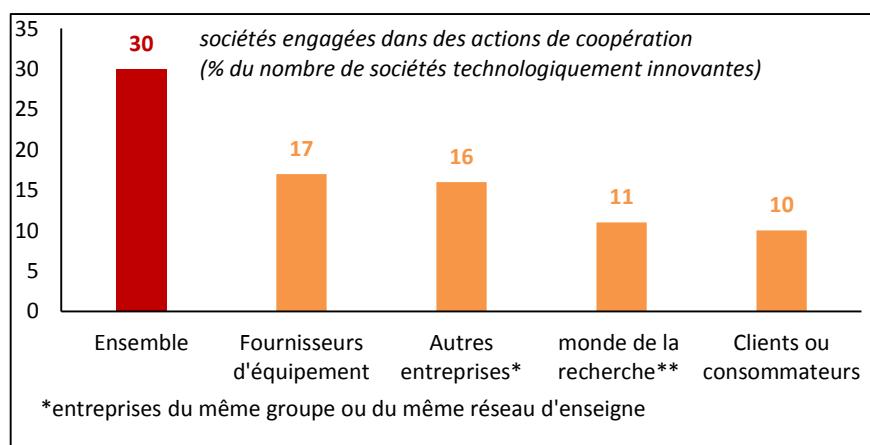
Globalement, « *toutes choses égales par ailleurs* », c'est-à-dire « *à secteur et taille identique, qu'elles appartiennent à un groupe ou non* », l'INSEE a calculé que « *les sociétés exportatrices innovent 2,3 fois plus que les autres* »



Source : INSEE Première, n° 1635 (février 2017)

* **Près d'une société sur trois a coopéré pour innover technologiquement.** Entre 2012 et 2014, **30% des sociétés ont développé des actions de coopération** pour innover en produits ou en procédés, le plus souvent **avec des fournisseurs** (17% des partenariats) **et des entreprises appartenant au même groupe** (16%). D'autres partenariats ont impliqué « le monde de la recherche » (universités, organismes de recherche).

Il s'agit le plus souvent de partenariats nationaux. Les accords de coopération avec l'étranger « *sont surtout le fait des plus grandes sociétés* » : 35% des sociétés technologiquement innovantes de 250 salariés ou plus coopèrent avec des entreprises implantées à l'étranger, alors qu'elles ne sont que 7% parmi les moins de 50 salariés.



Source : INSEE Première, n° 1635 (février 2017)

* Autre enseignement de cette enquête, « *l'innovation génère un bénéfice environnemental* » pour 45% des entreprises ayant innové entre 2012 et 2014 : moindre consommation d'énergie, d'eau ou de matières premières et réduction des émissions de CO₂ par

unité produite ; amélioration des processus de recyclage. On trouve la proportion la plus grande d'entreprises actives en ce domaine dans le transport-entreposage (59% des sociétés innovantes) et l'industrie (57% des sociétés innovantes).

*

Cette enquête sur l'innovation confirme deux points.

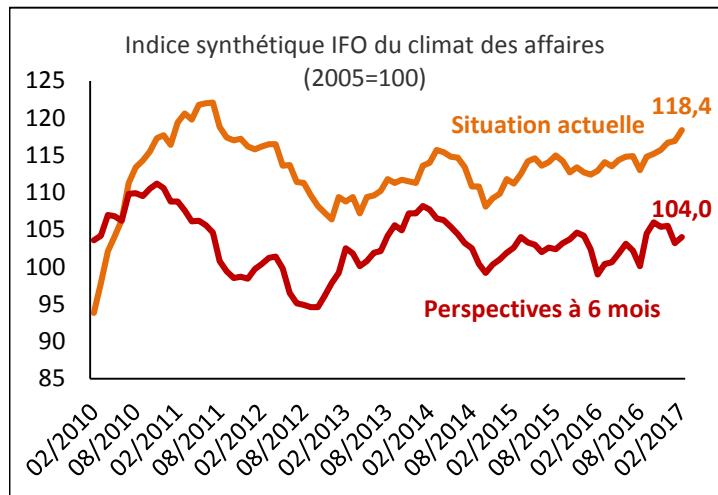
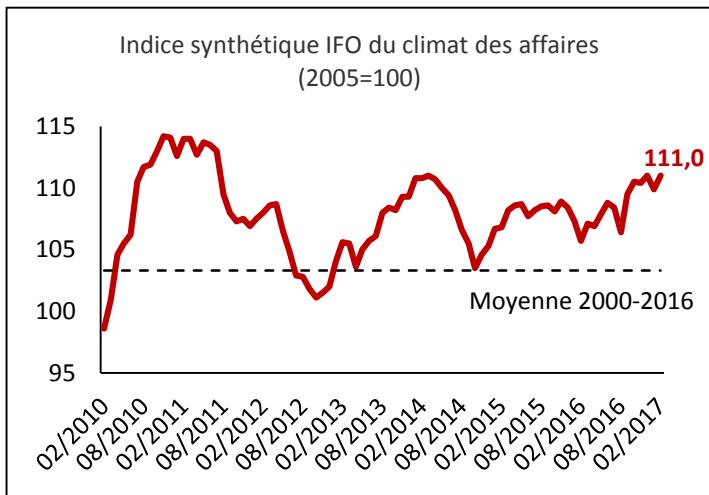
D'une part, le *lien vertueux entre exportation et innovation* : conquérir des marchés et se différencier de la concurrence impose de proposer des produits innovants et d'adapter l'approche des clients comme le mode de production.

D'autre part, l'*importance d'une démarche d'innovation ouverte* : l'innovation se concrétise dans un produit ou un service fruit de la combinaison de compétences multiples, intérieures mais aussi extérieures à l'entreprise. La conjugaison de ressources de plus en plus importantes à mobiliser et de délais de plus en plus serrés impose de mutualiser les efforts.

6. Climat des affaires en Allemagne en février 2017 : amélioration de la situation courante, rebond des anticipations à six mois

* Le climat des affaires dans la construction, l'industrie et le commerce en Allemagne s'est amélioré en février 2017, après la baisse constatée en janvier. *L'indicateur synthétique IFO a en effet*

augmenté de +1,1 point par rapport à celui de janvier pour s'établir à 111,0, bien au-dessus de sa moyenne de longue période (103,3 entre 2000 et 2016).



Source : IFO

* Cette amélioration du climat des affaires s'explique à la fois par *la hausse continue de la perception par les entreprises de la « situation actuelle » et par le rebond de leurs « perspectives d'activité à six mois »*. L'indice correspondant à l'appréciation de la situation actuelle des entreprises a augmenté pour le cinquième mois consécutif pour s'établir à 118,4, soit un plus haut depuis août 2011. L'indice correspondant aux perspectives d'activité à horizon six mois des entreprises a rebondi de +0,8 point par rapport à janvier pour s'établir à 104,0.

* D'un point de vue sectoriel, l'amélioration du climat des affaires allemand a été portée par l'industrie manufacturière ainsi que par le commerce de gros :

- dans le **secteur manufacturier**, les entreprises interrogées ont déclaré être satisfaites du climat des affaires actuel et sont désormais

Le rétablissement du climat des affaires suggéré par l'indice IFO de février est confirmé par la première estimation des indices PMI publiés par Markit Economics sur ce même mois.

Dans le **secteur manufacturier** en effet, le rythme de progression de l'activité a accéléré, le PMI correspondant étant ressorti à 57 après 56,4 en

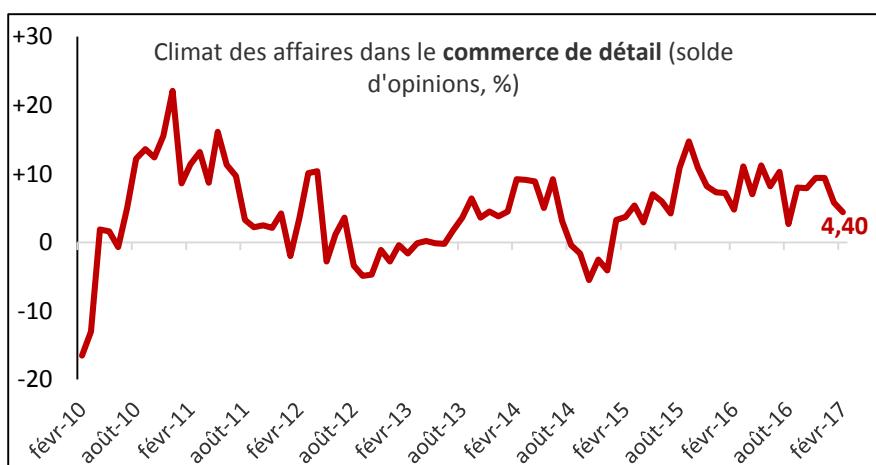
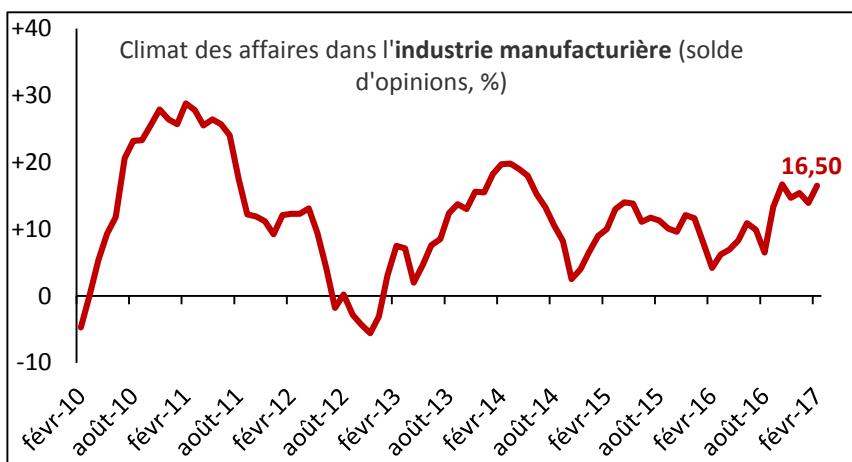
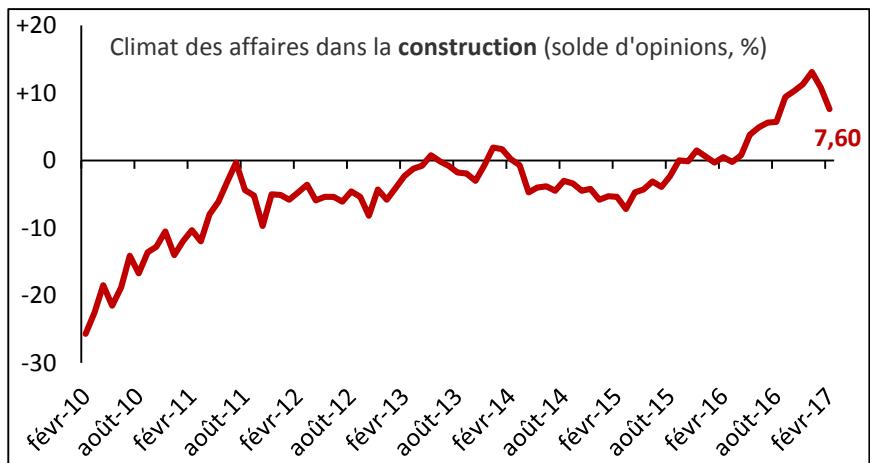
plus optimistes pour les six mois à venir du fait d'une hausse des carnets de commandes. C'est particulièrement vrai pour les entreprises de l'agroalimentaire, et d'ingénierie mécanique et électrique ;

- dans le **commerce de gros**, le climat des affaires s'est amélioré, après la dégradation de janvier. Ce rebond a aussi bien concerné la composante « situation actuelle » que celle « des perspectives à six mois ».
- En revanche, le climat des affaires s'est détérioré dans la **construction** (-3,2 points par rapport à janvier après déjà -2,3 points le mois dernier) et dans le **commerce de détail** (-1,4 point après déjà -3,6 points en janvier). La dégradation dans la construction serait imputable à la composante « situation actuelle » qui reflète les mauvaises conditions climatiques du mois de février.

*

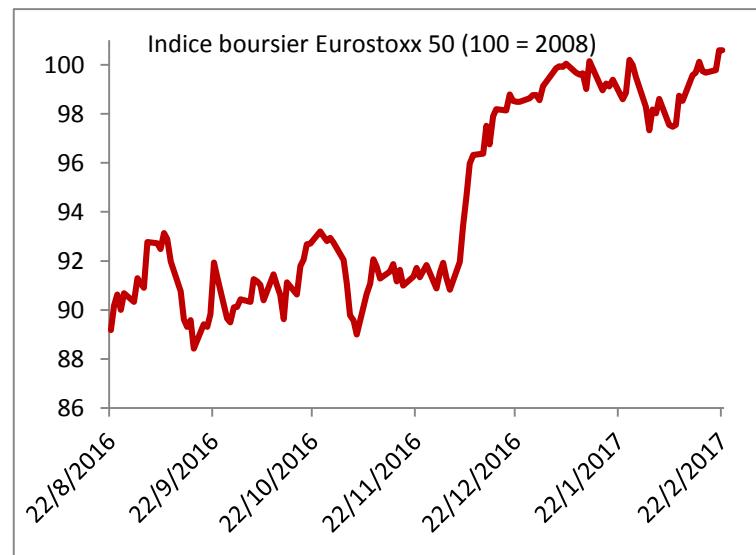
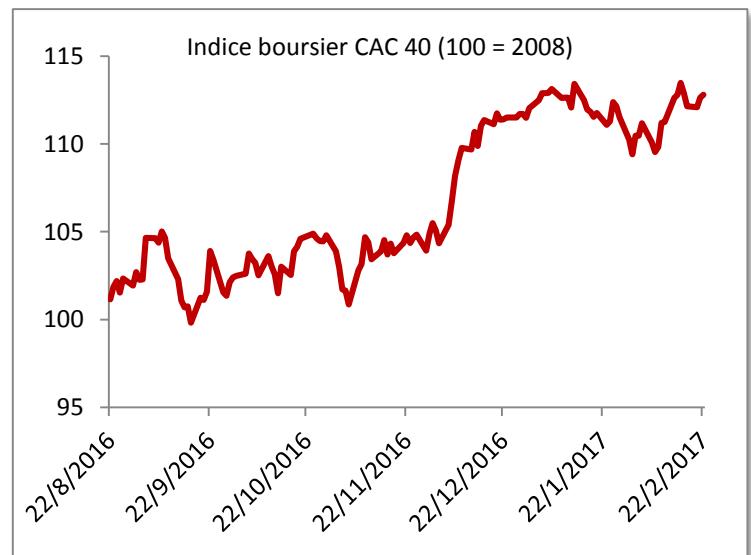
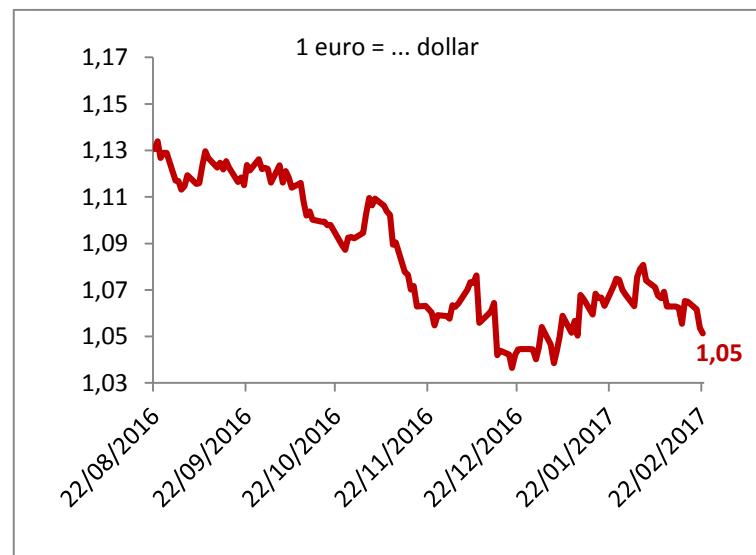
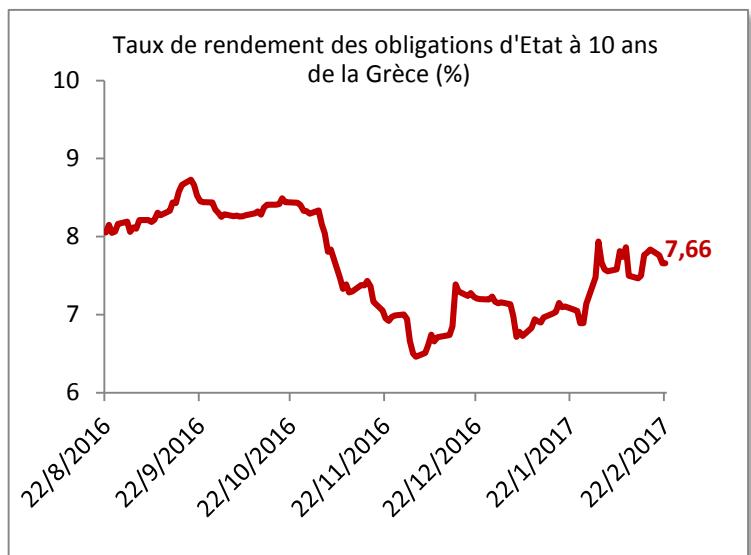
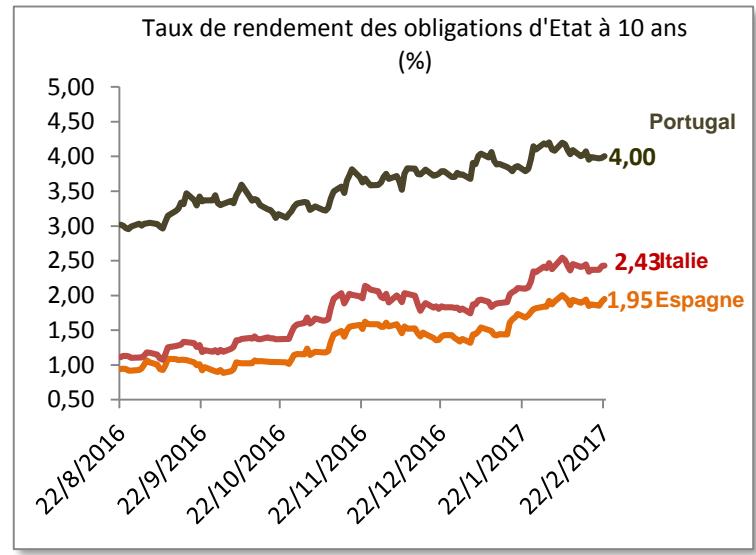
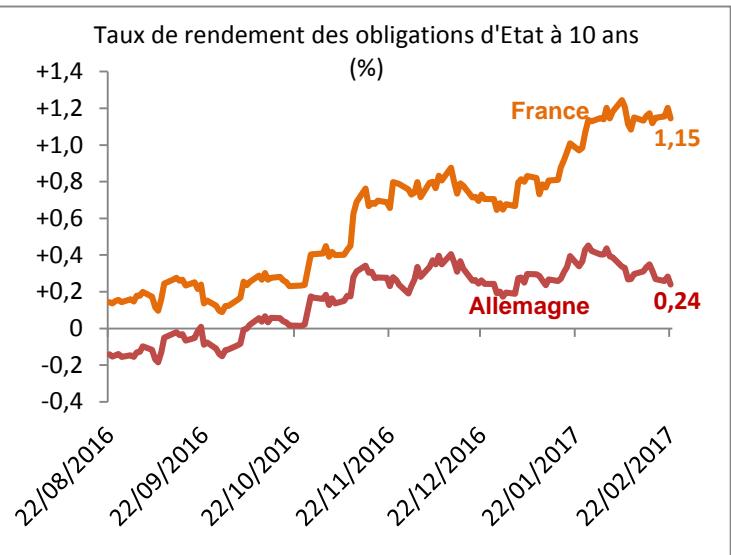
janvier, soit un plus haut depuis 69 mois. Il en va de même dans les services avec un PMI à 54,4 après 53,4 le mois dernier.

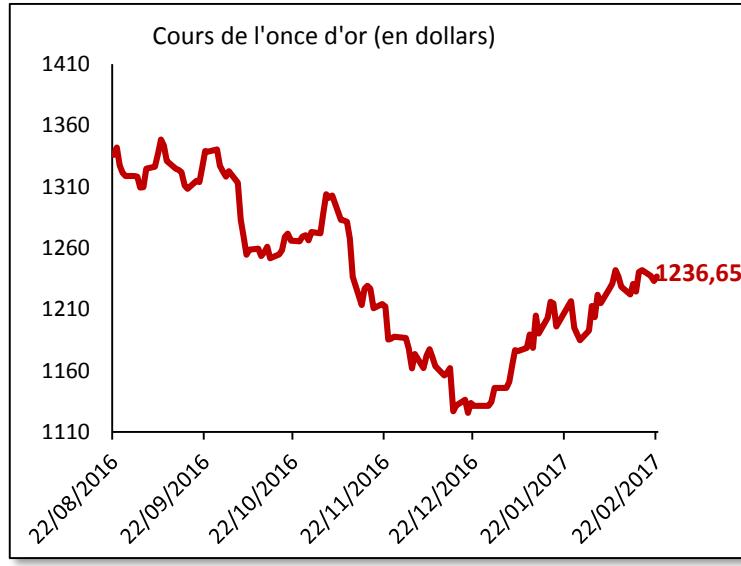
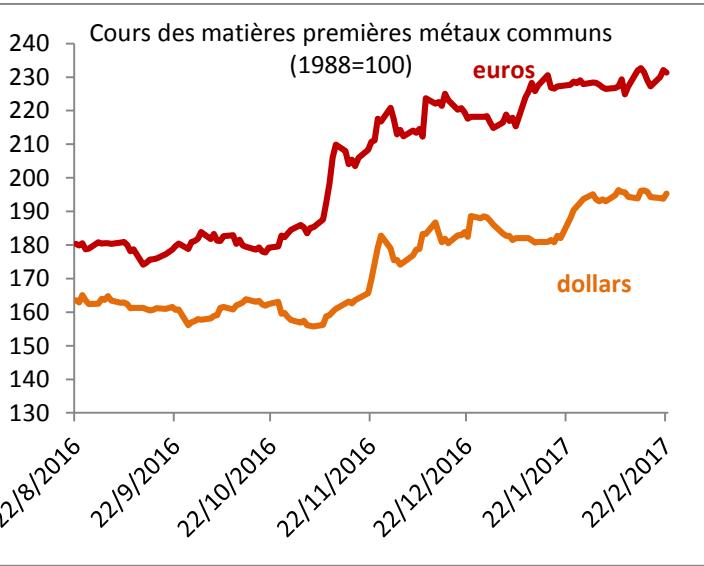
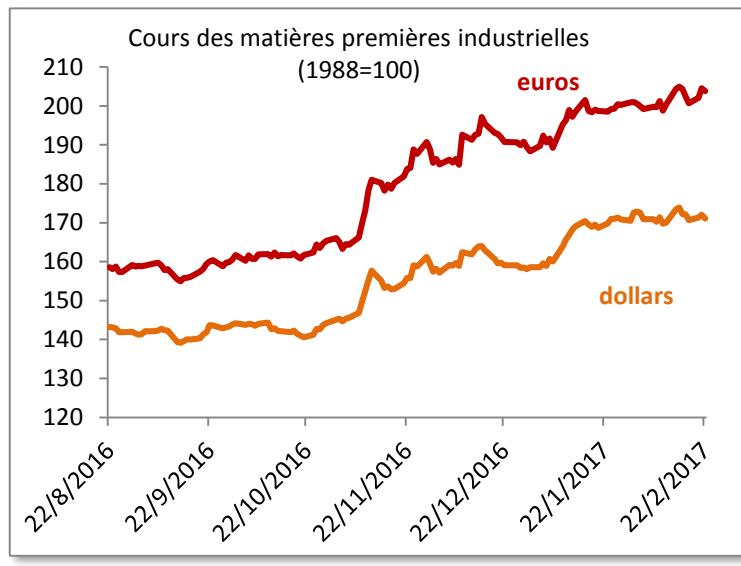
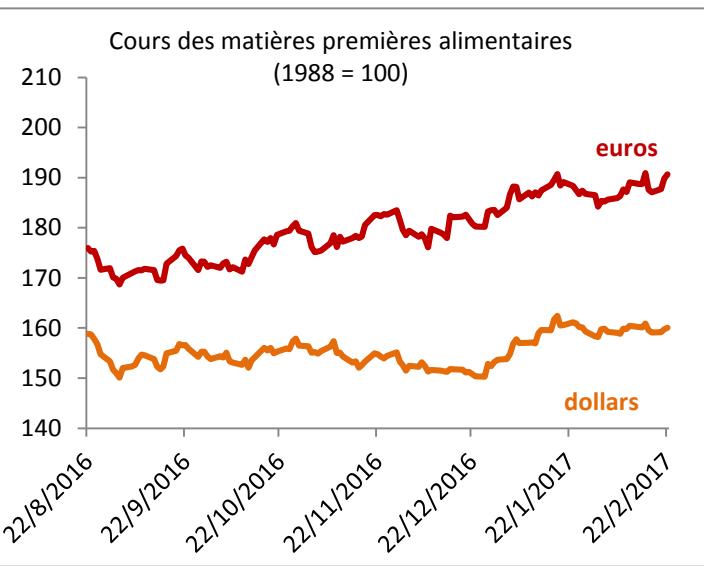
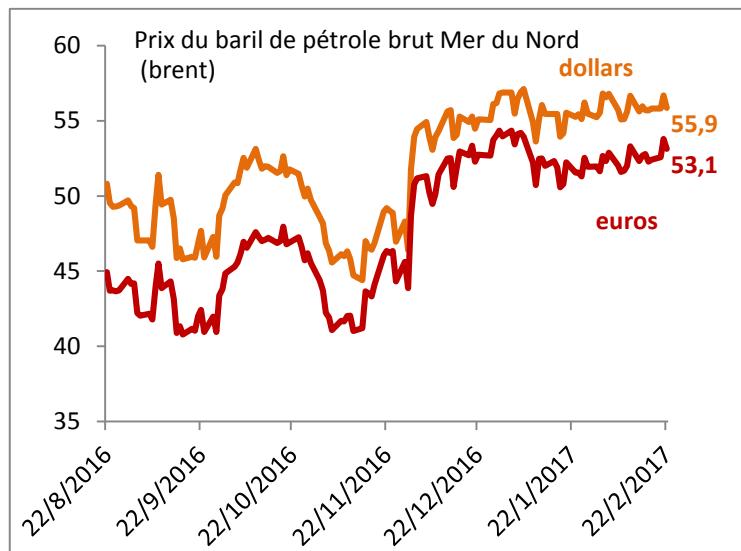
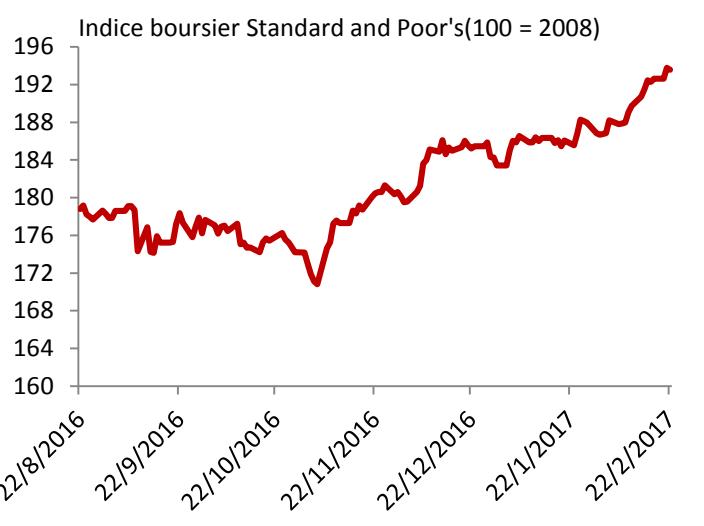
Selon Markit, cette première estimation des indices PMI suggère une croissance soutenue de l'économie allemande, « *probablement la plus forte depuis trois ans* ».



Source: IFO

7. Tendances récentes des marchés : raffermissement des marchés actions, affaiblissement de l'euro





Contact : gde-lavernee@medef.fr // abenhamou@medef.fr

Rédaction achevée le 24 février 2017

La Météo de l'éco - Prenez la température de l'économie française en quelques clics, avec 30 indicateurs

- Connectez-vous sur www.meteodeleco.fr
- ou téléchargez l'application gratuitement sur :

